



## Commission de l'OMT pour l'Afrique

Cinquante-quatrième réunion  
Tunis (Tunisie), le 24 avril 2013

CAF/54/ 4  
Madrid, Mars 2013  
Original: Anglais

### Point 4 de l'ordre du jour provisoire

#### PRÉPARATION DE LA 20<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général présente aux membres de la Commission des informations sur la préparation de la 20<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.

**I. Lieu et dates**

---

1. À sa dernière session, l'Assemblée générale a décidé à l'unanimité d'accepter l'invitation généreuse des autorités zambiennes et zimbabwéennes (résolution A/RES/610(XIX)). L'Assemblée tiendra sa prochaine session et d'autres réunions connexes dans la région des chutes Victoria, à la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe, du 24 au 29 août 2013, conformément à l'article 1.2 de son Règlement intérieur.

**II. Programme des réunions**

---

2. Pour établir la structure de la prochaine session (voir l'annexe I), le secrétariat a tenu compte de l'expérience de la dix-neuvième session, des observations émanant des Membres et, plus important encore, du fait que l'Assemblée se déroulera en deux endroits différents de deux pays différents.

**A. Table ronde ministérielle**

3. Afin de renforcer le caractère technique de l'Assemblée générale et de mettre à profit la présence de ministres et autres responsables de haut rang, une table ronde ministérielle sera organisée dans le cadre de l'Assemblée sur un thème d'actualité brûlante.

**B. Réunions préparatoires et connexes**

Réunion du Comité du programme et du budget et sessions (quatre-vingt-seizième et quatre-vingt-dix-septième sessions) du Conseil exécutif

4. La réunion du Comité du programme et du budget aura lieu le premier jour de la session, le 24 août. Le Conseil tiendra sa quatre-vingt-seizième session le 25 août, la veille de la première séance plénière de l'Assemblée générale, de façon à transmettre à l'Assemblée les points sur lesquels une recommandation du Conseil exécutif est exigée. La quatre-vingt-dix-septième session du Conseil aura lieu immédiatement après la dernière séance plénière de l'Assemblée afin d'élire le Bureau du Conseil pour 2014 et de pourvoir les postes vacants au sein de certains organes subsidiaires du Conseil exécutif pour la période 2013-2017.

**Commissions régionales**

5. Toutes les commissions régionales tiendront une réunion dans le cadre de l'Assemblée. Il leur faudra notamment désigner leurs représentants respectifs aux différentes charges de l'Assemblée générale, qui devront recevoir l'approbation de l'Assemblée. Chacune des commissions devra également désigner ses représentants pour siéger au sein des organes subsidiaires du Conseil dont il faut renouveler les membres. Enfin, il leur faudra présenter des candidats pour occuper les sièges vacants au sein du Conseil exécutif, ce qui donnera lieu à des élections pendant l'Assemblée.

**Membres affiliés**

6. Les Membres affiliés auront un après-midi entier pour leurs délibérations. La Réunion générale des Membres affiliés, qui traitera de questions administratives, se tiendra l'après-midi du 27 août.

**Commission de vérification des pouvoirs**

7. La Commission de vérification des pouvoirs se réunira après la première séance plénière de l'Assemblée. Elle fera rapport à l'Assemblée à sa deuxième séance plénière.

### **Manifestations parallèles**

8. Afin de renforcer le caractère technique des travaux de l'Assemblée générale et d'encourager la participation de hauts responsables des secteurs public et privé, un certain nombre de manifestations parallèles seront organisées dans le cadre de l'Assemblée. Des informations détaillées concernant ces manifestations seront communiquées ultérieurement.

### **C. Session de l'Assemblée générale**

9. Le projet d'ordre du jour provisoire de la vingtième session de l'Assemblée générale établi conformément à l'article 5.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée, sera disponible au moment de la réunion de la Commission.

10. L'ordre du jour provisoire sera joint à l'invitation officielle. Il est rappelé aux Membres qu'ils peuvent proposer l'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour provisoire, à condition de suivre la procédure prévue à cet effet à l'article 5.3 du Règlement intérieur de l'Assemblée.

### **Séance d'ouverture et cérémonie d'ouverture**

11. La cérémonie d'ouverture officielle, spectaculaire, aura lieu le dimanche 25 août. Elle sera suivie d'un dîner de bienvenue.

12. La première séance plénière de l'Assemblée se tiendra le lundi 26 août (après-midi). Elle sera ouverte par le Président de la session précédente, le chef de la délégation de la République de Corée. L'Assemblée devra alors élire le Président de la vingtième session conformément à l'article 16 de son Règlement intérieur.

## **III. Installations mises à la disposition de l'Organisation par les autorités zambiennes et zimbabwéennes**

13. Les autorités zambiennes et zimbabwéennes ont déjà pris toutes les mesures nécessaires pour que la session se déroule dans des conditions optimales dans l'enceinte de l'Elephant Hills Resort Hotel ([www.africansunhotels.com](http://www.africansunhotels.com)) à Victoria Falls et du Sun International Resort Hotel ([www.suninternational.com](http://www.suninternational.com)) à Livingstone, et pour fournir aux délégués des Membres de l'OMT tout un éventail de services appropriés. Elles faciliteront également l'entrée sur leur territoire des Membres effectifs, associés et affiliés de l'OMT ainsi que de tous les autres participants invités par le Secrétaire général.

14. L'accord conclu entre l'Organisation et les autorités des pays hôtes établit en particulier les obligations et les engagements dont les autorités ont généreusement accepté de s'acquitter concernant l'accueil et la conduite des travaux de la vingtième session de l'Assemblée générale et des autres réunions connexes, conformément aux Statuts, règlements et pratiques de l'Organisation.

## **IV. Invitations et documents de travail**

15. Les convocations et invitations correspondantes adressées par le Secrétaire général à tous les Membres, de même que l'ordre du jour provisoire préparé conformément à l'article 5.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'ordre du jour provisoire annoté et une note d'information, seront envoyés

par courriel dans les délais prescrits, quatre-vingt-dix jours avant l'ouverture de la session, et publiés sous forme électronique sur le site internet de l'OMT.

16. Les documents de travail nécessaires en vue des discussions de l'Assemblée générale et des résolutions sur les différents points à l'ordre du jour seront également envoyés aux Membres par courriel dans les délais prescrits à l'article 8 du Règlement intérieur de l'Assemblée. Ils seront aussi affichés sous forme électronique sur le site internet de l'OMT.

17. Les organismes des Nations Unies et les organisations internationales avec lesquelles l'OMT a conclu des accords ou établi des mécanismes de travail ou qui ont une relation de travail avec l'Organisation dans le cadre d'un projet spécifique recevront également une invitation à participer à la vingtième session de l'Assemblée.

## **V. Langues de l'Assemblée**

---

18. Les cinq langues officielles seront utilisées pendant l'Assemblée et les autres réunions connexes, dans leur totalité ou en partie, selon les besoins de chaque réunion.

Annexe 1. Structure de la vingtième session de l'Assemblée générale et des réunions connexes  
Chutes Victoria, Zambie/Zimbabwe, 24-29 août 2013

JOUR	PETIT-DÉJEUNER	MATIN	DÉJEUNER	APRÈS-MIDI	RÉCEPTION/DÎNER
Sam. 24		Comité du programme et du budget (10:00-12:00)		Commissions régionales Afrique CAF (14:30-16:00) ; Amériques CAM (16:30-18:00)	
Dim. 25		Commissions régionales Asie de l'Est et Pacifique CAP (9:00-10:30) ; Asie du Sud CSA (11:00-12:30)	Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (déjeuner de travail)	96 <sup>e</sup> session du Conseil exécutif (14:30-17:30)	Cérémonie d'ouverture et dîner de bienvenue (19:00-22:00)
		Europe CEU (9:30-11:30) ; Moyen-Orient CME (10:30-12:00)		Visite technique (13:30-17:00)	
		Visite technique (9:00-12:30)			
Lun. 26	MANIFESTATIONS SPÉCIALES	Table ronde ministérielle (9:30-12:00)	Déjeuner ministériel (13:00-14:30)	1 <sup>ère</sup> séance plénière : - Points 1 à ... de l'ordre du jour (15:30-17:00) - Débat général (17:00-18:30)	MANIFESTATIONS SPÉCIALES
		Conférence de presse (12:00-12:30)		Commission de vérification des pouvoirs (17:00-18:30)	
Mar. 27	MANIFESTATIONS SPÉCIALES	2 <sup>e</sup> séance plénière : - Points de l'ordre du jour (9:00-10:30) - Débat général (10:30-12:00)	Déjeuner des chefs de délégation à l'invitation du Secrétaire général (12:15-14:15)	Réunion générale des Membres affiliés (15:00-17:00)	Dîner des chefs de délégation (19:00-21:00)
		(visite technique ST-EP)		Visite technique	
		Réunion des Membres associés (11:00-12:00)		Réunion du Conseil d'administration ST-EP (17:00-18:30)	
Mer. 28	MANIFESTATIONS SPÉCIALES	3 <sup>e</sup> séance plénière : - Points de l'ordre du jour (9:00-12:00)	MANIFESTATIONS SPÉCIALES	4 <sup>e</sup> séance plénière : Points de l'ordre du jour (14:30-16:00) Débat général (16:00-17:30)	Dîner de clôture (19:00 – 22:00)
		Rencontre avec les médias (12:00-12:30)			
Jeu. 29	MANIFESTATIONS SPÉCIALES	5 <sup>e</sup> séance plénière : - Points de l'ordre du jour (9:00-12:00)	MANIFESTATIONS SPÉCIALES	6 <sup>e</sup> séance plénière : - Points de l'ordre du jour (14:30-16:00)	MANIFESTATIONS SPÉCIALES
				97 <sup>e</sup> session du Conseil exécutif (16:30-17:30)	
Ven. 30		Visite technique (9:00-12:30)		Visite technique (13:30-17:00)	

 ZAMBIE

 ZIMBABWE